

LA MISSION CAA EST LANCÉE DANS L'HERAULT !

Une référente départementale à été recrutée! Solune BARRAL à pris ses fonctions au 5 janvier 2026, au sein de l'ERHR

La CAA

“La communication alternative et améliorée recouvre tous les moyens humains et matériels permettant de communiquer autrement ou mieux qu’avec les modes habituels ou naturels, si ces derniers sont altérés ou absents. Elle vient compenser ou remplacer un manque ou une grande déficience de parole, un défaut de langage impactant la communication, pour la faciliter sous ses deux versants expressif et réceptif”

Elisabeth Cataix-Nègre, 2017.

Pour qui ?

Elle peut être interpellée par une personne ayant des difficultés de communication, par son entourage, ou tout acteur du territoire quel que soit son secteur d’activité (droit commun, éducation nationale, sanitaire, social, médico-social).

Ses missions



Appui à la création, l’adaptation et la diffusion d’outils



Identification, mise en lien et mobilisation des acteurs du territoire



Sensibilisation à la CAA



Appui ressource autour de situations individuelles ou collectives



Orientation vers de la formation



Contribution à la cartographie des ressources CAA du département

Pour interpellier la mission CAA



Une fiche d’interpellation à été créée. 



Pour toute information, contactez Solune BARRAL

06 87 44 12 99

solune.barral@erhr.fr